



Compagnie des archers du pays Sostranien
10 la roche mangeon 23800 Colondannes
Tel:06,60,18,00,71
Mail: compet.caps23@gmail.com

FFTA n°1823022

INVITATION

TAE 30 Juin 2019

toutes distances

support du CD23 TAE 50m le matin

support du CD23 TAE Olympique l'après midi

SELECTIF AU CHAMPIONNATS ET COUPES DE FRANCE

à l'annexe 2 du stade municipal du CHEIX 23300 La Souterraine

lat: 46,247639

long: 1,500588

places disponibles :

**44 places par départs, plus 8 places réservées pour la cible tremplin
soit 52 places par départ avec deux départs dans la journée
tir en AB-CD, si le nombre d'archers le permet tir en ABC**

règlement d'accès :

**licences 2019 valide et certificat médical s'il n'est pas inscrit sur la
licence a présenter au greffe
tenu blanche ou de club souhaitée**

arbitres :

**arbitre responsable M PRIGENT Frédérique
arbitre suppléant M SCHILL Cédric**

arbitre stagiaire M MAGNOLE Dominique

blasons :

réglementaire selon la distance ,la catégorie d'age et d'arc

montant :

adultes : 1 départ 10euro 2 départs 17 euro

jeunes : 1 départ 8 euro 2 départs 12 euro

inscriptions :

avant le vendredi 28 juin 2019uniquement par mail a l'adresse
suivante : compet.caps23@gmail.com

horaires :

matin

9h00

9h15

10h00

ouverture du greffe

entraînement sur blason

début des tirs

résultats

après-midi

13h15

13h45

14h 15

17h30

récompenses :

-aux 3 premiers de chaque catégories

-prix à la première équipe par catégorie si au moins deux équipes
déposées au greffe

cible tremplin :

ouverte aux jeunes archers poussin ou benjamins n'ayant jamais
participé a une compétition officiel

le tir se fait a 20m sur blasons de 122cm de diamètre a une hauteur de
1m10 pour le centre

16 places disponibles sur la journée(archers n'ayant jamais participe
a la cible tremplin sont prioritaire ,puis inscription dans l'ordre
d'arrivé)

buvette et restauration sur place

